

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/  
l'entreprise**

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: Epifanes Easy-Flow
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- Catégorie du procédé PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
- Catégorie de rejet dans l'environnement
- ERC10b Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel (y compris traitement abrasif)
- ERC2 Formulation de préparations
- Emploi de la substance / de la préparation
- Voir notre fiche technique pour l'application de ce produit.
- n.a.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:
- W.Heeren & Zoon bv.
- P.O. box 166
- 1430 AD Aalsmeer
- Netherlands
- tel.+31 297-360366
- fax +31 297-342078
- email: info@epifanes.nl
- Service chargé des renseignements: research & development
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:
- W.Heeren & Zoon bv. tel: +31 297 360678, E-mail: r&d@epifanes.nl
- Horaires d'ouverture: en semaine 08:00-17:00!
- France Centres Antipoison et de Toxicovigilance 24 heures sur 24-7 jours sur 7;
- ANGERS: 02 41 48 21 21
- BORDEAUX: 05 56 96 40 80
- LILLE: 0800 59 59 59
- LYON: 04 72 11 69 11
- MARSEILLE: 04 91 75 25 25
- NANCY: 03 83 22 50 50
- PARIS: 01 40 05 48 48
- STRASBOURG: 03 88 37 37 37
- TOULOUSE: 05 61 77 74 47
- Belgium Centres Antipoison et de Toxicovigilance 070 245 245.
- Uniquement destiné à informer les professionnels intoxication aiguë!

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

(suite page 2)

Nom du produit: Epifanes Easy-Flow

(suite de la page 1)

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008  
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02 GHS08

- Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:  
naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Note-P)
- Mentions de danger  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- Conseils de prudence  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- Indications complémentaires:  
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Contient le carboxylate de cobalt, Peut provoquer juin réaction allergique.
- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description:  
Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- Composants dangereux:

|                            |                                     |        |
|----------------------------|-------------------------------------|--------|
| CAS: 64742-48-9            | naphta lourd (pétrole), hydrotraité | 25-50% |
| EINECS: 265-150-3          | (Note-P)                            |        |
| Numéro index: 649-327-00-6 | Flam. Liq. 3, H226                  |        |
| Reg.nr.: 01-2119463258-33  | Asp. Tox. 1, H304                   |        |

- Indications complémentaires:  
Note P: La substance n'a pas à être classé comme cancérigène ou mutagène comme on peut démontrer que la substance contient moins de 0,1% (w / w) benzène

(suite page 3)

Nom du produit: Epifanes Easy-Flow

(suite de la page 2)  
(EINECS 200-753-7.). Cette remarque se applique qu'à certaines substances dérivées du pétrole complexes dans la partie 3.  
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Après inhalation:  
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux:  
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:  
Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Assurer une aération suffisante.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Nom du produit: Epifanes Easy-Flow

(suite de la page 3)

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Eviter la formation d'aérosols.
- Préventions des incendies et des explosions:  
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:  
Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:  
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:  
Sans autre indication, voir point 7.
- 8.1 Paramètres de contrôle
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

~~Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.~~

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Note-P)

|             |                                      |  |
|-------------|--------------------------------------|--|
| Dermique    | Long-term - systemic effects, worker | 300 mg/kg bw/day (Werker/Worker)       |
| Inhalatoire | Long-term - systemic effects, worker | 1500 mg/m <sup>3</sup> (Werker/Worker) |

- Remarques supplémentaires:  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Protection respiratoire:  
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire;  
en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.  
Filtre AX
- Protection des mains:



Gants de protection

(suite page 5)

Nom du produit: Epifanes Easy-Flow

(suite de la page 4)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

caoutchouc nitrile;

l'épaisseur du gant recommandé > 0,45 mm. la perméabilité / temps de perméation: > 480 min. selon la norme EN 374.

· Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Chloropène; l'épaisseur du gant > 0,7 mm, temps de percée > 60min. selon la norme EN 374.

caoutchouc nitrile; gant épaisseur > 0,3 mm, temps de percée > 60min. volgens EN 374.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Selon désignation produit

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· valeur du pH:

Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

150 °C

· Point d'éclair

45 °C

· Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

· Température d'inflammation:

Température de décomposition: Non déterminé.

(suite page 6)

Nom du produit: Epifanes Easy-Flow

(suite de la page 5)

|   |  |
|---|--|
| · Auto-inflammation:                          | Le produit ne s'enflamme pas spontanément.   |
| · Danger d'explosion:                         | Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. |
| · Limites d'explosion:<br>Inférieure:         | Non déterminé.   |
| Supérieure:                                   | Non déterminé.   |
| · Pression de vapeur:                         | Non déterminé.   |
| · Densité à 20 °C:                            | 0,87049 g/cm <sup>3</sup>  |
| · Densité relative.                           | Non déterminé.   |
| · Densité de vapeur.                          | Non déterminé.   |
| · Vitesse d'évaporation.                      | Non déterminé.   |
| · Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:     | Pas ou peu miscible  |
| · Coefficient de partage (n-octanol/eau):     | Non déterminé.   |
| · Viscosité:<br>Dynamique:                    | Non déterminé.   |
| Cinématique à 20 °C:                          | 15 s (DIN 53211/4)   |
| · Teneur en solvants:<br>Solvants organiques: | 39,6 %   |
| VOC:  | 39,6 %   |
|   | VOC<br>344,6 g/l / 2,88 lb/gl  |
| Teneur en substances solides:                 | 60,4 %   |
| · 9.2 Autres informations                     | Pas d'autres informations importantes disponibles.   |

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter:  
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:  
Pas de produits de décomposition dangereux connus

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Note-P)

Oral LD50 &gt;5000 mg/kg bw (rat)

Dermique LD50 &gt;5000 mg/kg bw (lapin) ((24h))

(suite page 7)

Nom du produit: Epifanes Easy-Flow

(suite de la page 6)

|             |      |   |
|-------------|------|---|
| Inhalatoire | LC50 | >5000 mg/m <sup>3</sup> (vapeur) (rat) ((8h)) |
|-------------|------|---|

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Note-P)

|             |  |
|-------------|--|
| EL50 (48h)  | >1000 mg/l ((Daphnia magna-OECD 202))  |
| EbL50 (72h) | >1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata-OECD 201)  |
| ErL (72h)   | >1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata-OECD 201)  |
| LL50 (96h)  | >1000 mg/l ((Onorhynchus mykiss OECD 203))   |
| NOELR (72h) | 3 mg/l ((Pseudo. subcapitata-biomass-OECD 201))<br>100 mg/l ((Pseudo. subcap. growth rate OECD 201)) |

- 12.2 Persistance et dégradabilité  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales:  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.

(suite page 8)

Nom du produit: Epifanes Easy-Flow

(suite de la page 7)

- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation:  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Catalogue européen des déchets

|           |  |
|-----------|--|
| 08 00 00  | DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION |
| 08 01 00  | déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis   |
| 08 01 11* | déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  |

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- 14.1 Numéro ONU  
ADR, IMDG, IATA UN1263
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU  
ADR 1263 PEINTURES  
IMDG, IATA PAINT

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- ADR, IMDG, IATA



- Classe 3 Liquides inflammables.
- Étiquette 3

- 14.4 Groupe d'emballage  
ADR, IMDG, IATA III

- 14.5 Dangers pour l'environnement:  
Marine Polluant: Non

- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.
- Indice Kemler: 30
- No EMS: F-E, S-E

- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

(suite page 9)



Nom du produit: Epifanes Easy-Flow

(suite de la page 8)

## · Indications complémentaires de transport:

## · ADR

- Quantités limitées (LQ)
- Quantités exceptées (EQ)

5L

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage  
intérieur: 30 mlQuantité maximale nette par emballage  
extérieur: 1000 ml

- Catégorie de transport

3

- Code de restriction en tunnels

D/E

## · IMDG

- Limited quantities (LQ)
- Excepted quantities (EQ)

5L

Code: E1

Maximum net quantity per inner  
packaging: 30 mlMaximum net quantity per outer  
packaging: 1000 ml

- "Règlement type" de l'ONU:

UN1263, PEINTURES, 3, III

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

- Prescriptions nationales:

- Directives techniques air:

| Classe | Part en % |
|--------|-----------|
| NK     | 25-50     |

- Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

(suite page 10)

Nom du produit: Epifanes Easy-Flow

(suite de la page 9)

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
ICAO: International Civil Aviation Organisation  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
DOT: US Department of Transportation  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)  
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3  
Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

· \* **Données modifiées par rapport à la version précédente**